

Discours et discoureurs

Autor(en): **Antan, Pierre d'**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 12

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199275>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 Grand-Chêne, 11, Lausanne.
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
 Suisse : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
 ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements d'ont des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
 Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Coins de chez nous.

LA FORCLAZ.

Les stations climatiques n'ont pas envahi tout notre pays. Il existe encore, Dieu merci, nombre de coins de ce que Victor Tissot appelle la Suisse inconnue. Nous signalions, il y a quelque temps, à l'attention des lecteurs du *Conteur*, le village de Brent, où les habitants de Vevey et de Montreux vont goûter le vin nouveau le jour de la foire aux chèvres. A une heure de marche de Montreux, Brent a su conserver son cachet pittoresque. Le modernisme de la Riviera vaudoise ne l'a pas atteint.

Un autre village, dont la physionomie a encore moins changé au cours des siècles, c'est la Forclaz, au-dessus du Sepey. Tout autour de lui, les vallons et les pentes se sont couverts d'hôtels dont l'architecture plonge les paysagistes dans le désespoir. Chesières, Villars, Gryon, les Plans, Leysin, les Ormonts ont ainsi transporté la ville à la campagne. Seule, la Forclaz est demeurée la bourgade alpestre simple et sans prétentions.

Pris de la nostalgie de l'alpe, nous y sommes monté, l'autre jour, avec un ami, admirateur passionné de la nature, lui aussi. Le temps n'était guère propice à la promenade : il pleuvait et le brouillard nous cachait la vue des hauteurs. Mais nous avions foi en notre bonne étoile, nous nous souvenions du dicton : « Pluie du matin n'arrête pas le pèlerin », et puis un hasard heureux nous avait fait rencontrer, la veille, au buffet de la gare d'Aigle, le jovial météorologue de Chillon, qui nous avait tout à fait rassurés.

— Vous voulez savoir, nous dit-il, le temps que vous aurez demain à la Forclaz et à Bretaye — drôle d'idée, entre nous, que celle d'aller dans ces parages en plein hiver — ; je dois vous dire que c'est ma fille qui s'occupe plus spécialement des pressions locales, elle tient ça dans un tiroir à elle ; moi, je ne me mêle plus guère que des giboulées et tremblements internationaux. Mais enfin, puisque c'est vous qui me le demandez, je veux bien vous donner le programme des courants aériens pour ce soir et demain.

Alors, ayant considéré dans son verre l'or liquide d'un capiteux 1900, M. Capré reprit : « Il est midi, c'est l'humide vent de Genève qui souffle ; mais à trois heures, vous m'entendez bien, à trois heures, il cédera la place au joran. A six heures, le joran se transformera en une bonne bise et, durant la nuit, les nuages s'organiseront de façon à vous ménager pour le lendemain à midi un soleil comme vous n'en avez pas vu depuis longtemps. »

Nous n'en demandions pas davantage. Était-ce bien le joran qui prit le dessus à trois heures ? La pluie qui nous faisait jurer à six heures était-elle réellement chassée par la bise ? Nous ne pouvions le dire ; mais le fait est que le temps ne tenait pas le moins du

monde les promesses du programme si savamment composé à la gare d'Aigle.

En ce moment-là, je le confesse, nous préférâmes contre l'aimable M. Capré des propos qui nous auraient valu la cour d'assises, si nous eussions eu d'autres témoins que la neige et les sapins qui bordent le roide sentier de la Forclaz. Cependant, nous cheminions tout de même, décidés à nous élever au-dessus des nuages à pluie. Devant un si beau courage, les éléments s'apaisèrent, et, quand nous débouchâmes à la Forclaz, à la nuit tombante, il ne pleuvait plus, et, à travers les déchirures toujours plus larges des nuées, apparaissaient de merveilleux tableaux de cimes blanches et de forêts noires.

L'homme étant, comme dit l'autre, un bipède ingrat, nous n'eûmes alors pas même une pensée de reconnaissance pour le pronostiqueur de Chillon. Des soucis plus prosaïques nous préoccupaient. Il s'agissait de trouver un gîte en ce lieu dépourvu d'hôtels. Un modeste restaurant étalait son enseigne à la façade d'un chalet neuf de bonne mine. Nous y entrâmes. On n'y logeait pas, mais on nous promit gentiment qu'on irait voir, qu'on demanderait à la patronne, qu'on finirait bien par s'arranger...

Tandis qu'on se mettait en quatre à notre intention, nous allâmes voir le village avant la nuit close. La neige faisait aux toitures des capuchons d'un mètre d'épaisseur et recouvrait entièrement les clôtures des pâturages. De l'autre côté de la Grande-Eau se découpaient dans le ciel, où scintillaient une ou deux étoiles, les arêtes du Pic de Chaussy et de la Tornette. Pas un bruit. Aucun souffle n'agitait la cime des sapins. Aux devantures des chalets brillaient des lumières. Comme un peu partout dans les Ormonts, ces habitations ont à la fois quelque chose d'élégant et de cosu. A l'extérieur, leurs poutres en sont fréquemment ornementées, et on y lit les noms des propriétaires et les noms des charpentiers qui les ont assujetties.

Par le pittoresque de sa perspective, la rue de la Forclaz ne le cède à aucun village du Valais ou de l'Oberland bernois. Une seule chose la dépare, un grand écriteau portant ce mot : EMIGRER. Les propriétaires du magasin dont il indique l'emplacement ne verraient assurément pas diminuer le nombre de leurs clients, s'ils voulaient bien le remplacer par quelque chose de moins criard. Nous prenons l'engagement, si cette vilaine enseigne disparaît, de leur envoyer tous les touristes de nos amis.

La Forclaz a deux pintes, l'ancienne et la nouvelle, aux extrémités opposées du village. La nouvelle est celle où nous sommes descendus. L'ancienne appartient à la jeunesse. C'est là qu'elle danse et qu'elle chante. Au nombre des chansons qu'on y entend, figure sans doute celle de la *Châtelaine d'Aigremont* :

Sur Aigremont, dominant la contrée,
 Un château-fort jadis dressait ses tours.
 Là, résidait de respect entourée,
 Pour ses bienfaits bénie aux alentours,

La noble dame Isabeau de Pontverre.
 En son castel, le pieux pèlerin
 Trouvait toujours la table hospitalière,
 Et tout joyeux poursuivait son chemin.

Tandis qu'au loin, au pays d'Italie,
 Son fier époux suivait les étendards,
 On vit monter une troupe ennemie
 Qui du vieux fort assaillit les remparts.
 Bientôt allait cesser toute défense.
 Pauvre Isabeau ! C'en est fait, plus d'espoir !
 D'où viendrait donc l'heureuse délivrance ?
 Ils vont piller ton antique manoir !

De la Forclaz, la vaillante jeunesse
 A vu de loin le danger du château.
 Faut-il laisser tomber la forteresse ?
 Faut-il laisser outrager Isabeau ?
 A son secours volons avec courage ;
 D'un pas hardi franchissant vaux et monts !
 On redira dans les chants d'un autre âge
 Le dévouement des bergers des Ormonts.

Grâce au courage des jeunes de la Forclaz, la belle châtelaine fut sauvée au moment où elle allait tomber aux mains des agresseurs. Cette chevaleresque conduite reçut sa récompense. Isabeau donna la montagne du Parche à ceux qui l'avaient secourue. Ce pâturage, écrit M. Eug. Corthésy dans les *Ancienmelés du Pays de Vaud*, appartient encore aux descendants de la vaillante jeunesse de la Forclaz. Les hommes comme les femmes y ont droit, et les filles qui épousent un *forain* conservent leur droit. Ainsi l'a voulu la généreuse donatrice...

Notre hôte nous a aimablement cédé, pour la nuit, la plus belle chambre de la maison, pièce propre et confortable, aux claires boiserie de sapin, où un bon poêle ronflait gaiement. Quand nous nous mettons au lit, le ciel est tout étoilé. Vive M. Capré !

Hélas ! le matin, c'est une exclamation toute autre que nous poussâmes, car, des nuages livides et bas, tombe une neige à flocons menus et serrés. Mais, comme dans la chanson, nous continuons de « vivre sur l'espérance ». A travers le brouillard et la neige, la Forclaz ne nous paraissait pas moins adouable que la veille, et nous ne nous en séparâmes qu'à regret.

Peut-être, si ces récits n'ennuient pas trop nos lecteurs, dirons-nous, dans un prochain numéro, comment nous regagnâmes la plaine, et pourquoi nous devons, en fin de compte, une bonne chandelle à notre ami Capré.

V. F.

Discours et discoureurs.

Il est un type bien amusant chez nous : c'est celui de l'homme qui fait des discours.

Faire un discours, quel rêve ! cette ambition est venue, peut-être, d'entendre, un jour d'abbaye, un orateur qui, du haut de la tribune, tenait suspendue à sa voix toute la population du village. On s'est dit, en entendant les acclamations et les applaudissements : « Tout de même, si tu en faisais autant un jour ».

Et ce désir a grandi, surnois, caché dans un repli de son cœur. Un jour, dans la grange, la

fourche à la main. on s'est dit : « Voyons, s'il te fallait parler dimanche, au banquet de la jeunesse, que leur-z'y dirais-tu... pour voir? ».

Et, par devant les poules effarées, en donnant de furieux coups à gauche et à droite, on a prononcé — en dedans — son premier discours.

Puis, on s'est fait recevoir membre d'une société. Pas étonnant si, chez nous, les sociétés pullulent et prospèrent. Pour beaucoup de gens, une société n'est absolument qu'un prétexte à discours. Pendant longtemps, on est venu aux assemblées et l'on est resté coi à sa place; coi, c'est trop dire, car on se sentait bouillir d'impatience, mais... on n'osait pas. Que de fois, venu en assemblée avec un beau discours dans le ventre, on est parti sans l'avoir débarrassé. Que de fois, au moment de lever la main et de prononcer la phrase sacramentelle : « Monsieur le Président, je demande la parole », on a senti comme un os arrêté au cou et qui vous coupait le sifflet, ou bien un petit frisson qui partait des épaules et descendait tout le long du dos.

Enfin, un beau jour, on s'est lancé. On s'est levé et l'on a prononcé très vite un petit discours quelconque, puis l'on s'est rassisi, on a essuyé son front couvert de sueur et l'on a promené autour de soi un regard vainqueur.

Ça y est, cette fois! Le Conseil communal ou la Société de laiterie possède un orateur de plus. Car maintenant, le premier pas est fait, et c'était le seul qui coûtât quelque chose. On va tâcher de rattraper le temps perdu, et tout sera prétexte à discours.

Voulez-vous, lecteurs du *Conteur*, que je vous en croque quelques-uns de ces orateurs? Vous les reconnaîtrez peut-être pour les avoir entendus... que sais-je, au Conseil communal de votre village, à l'abbaye de tel endroit, à l'inauguration du temple de tel autre, à la Société de jeunesse ou aux réunions de tempérance.

Il y a d'abord l'orateur patriotique. Pour celui-là, tout discours devient un toast à la Patrie. Qu'il s'agisse de la pompe à incendie, du bouc communal ou de la prise des taupes, d'une fregâtze de Nouvel-An ou de la réparation du pont de danse, soyez sûr qu'il en arrivera invariablement à vous parler de Guillaume-Tet ou de Winkelriède. Estimez-vous bien heureux encore s'il ne vous sert pas nos vaillants ancêtres, les vainqueurs de Grandson et de Morat. Avez-vous remarqué combien on tient à ce cliché chez nous, sans penser que nos ancêtres vaudois, à l'exception des montagnards de la Gruyère, n'étaient nullement du côté des vainqueurs, et que, pour ces mêmes ancêtres, les vainqueurs de Grandson et de Morat étaient d'affreux brigands, dont on faisait peur aux enfants, la nuit tombée.

Il y a ensuite l'orateur *vis sans fin*. Celui-là ne sait comment terminer. Terminer un discours est un art. C'est de la fin que dépend tout le succès. On ne peut pas, après avoir développé ses arguments, se rasseoir brusquement; il faut quelques guirlandes. En cherchant des guirlandes, l'orateur ne s'aperçoit pas qu'il fait comme dans la *romance du muguet*: « Sitôt finie, on la recommence », ou dans celle du *Petit navire*:

Si cette histoire vous ennuie
Nous allons la la la recommencer.

Il reprend bravement tous ses arguments un à un, et les développe à nouveau. Il m'a toujours fait penser à un moineau qui est entré par mégarde dans une chambre dont une seule fenêtre est ouverte. L'oiseau vole de tous les côtés, se heurte aux fenêtres fermées, s'agite, se désespère, revient dix fois donner de la tête contre la vitre avant de trouver le guichet ouvert par lequel il pourra s'échapper.

Il y a enfin l'orateur *seconde édition*. Celui-ci

reprend ce qu'ont dit tous les orateurs précédents et, sans rien ajouter de nouveau, répète du premier au dernier tous leurs arguments. Il est persuadé que lui seul a apporté la lumière, une lumière éblouissante sur la discussion. Quand il a fini, chacun pense : « Quelle belle occasion de te taire tu viens de perdre ».

Au village, l'orateur est quelqu'un. Tout village qui se respecte cherche à avoir sur ses voisins une supériorité quelconque. Heureux celui dont le clocher est une idée plus haut que les autres ou dont la fontaine a quatre tuyaux, quand partout ailleurs il n'y en a que trois. Heureux celui dont le régent a une forte carrure et chante bien la basse. Qu'importe son talent de pédagogue, pourvu qu'on puisse dire le dimanche en sortant de l'église : « Hein, avez-vous entendu notre régent: tiel creux, et comme il te débillote ses psaumes? Y en a pas un de très toute la paroisse qui puisse pider avec ». Si le régent est pétiolet et tout mcindre et qu'il n'ait pas de voix, c'est un opprobre qui rejaillit sur toute la commune.

Heureux, cent fois heureux, le village qui possède un orateur. Par derrière, il est vrai, les envieux diront : « Peuh, ce n'est qu'un mina-mor. Il est comme les mouzets, il a toute la force au bout du mor », mais au fond, on n'en sera pas peu fier. Que Monsieur le préfet vienne en tournée ou qu'il faille adresser au cimelière quelques paroles émues, c'est à lui qu'on s'adressera. Mais où il triomphe, c'est quand la société de chant du village voisin vient un dimanche après-midi faire visite. On offrira quelques verres à boire, de beau savoir, et puis tout à coup, quand on aura assez trinquotté :

— Dis-voir, Daniet, si tu nous disais tielques mots.

— Ouah! pas aujourd'hui; je suis pas en train.

— Que oui, ça ferait rudement plaisir. Et, à voix basse, le syndic ajoute : « Pou leur faire voir aussi qu'on n'est pas des pétouillons... »

Du moment qu'il s'agit de l'honneur du village, Daniet se laisse aller et adresse les tielques mots demandés.

Et ses combourgeois l'écoutent tout fiers, en suivant du coin de l'œil, la déconvenue des autres qui se demandent avec terreur :

— Nom de nom, tiest-ce qui va répondre ?

Et le lendemain, la femme à Daniet se trouve justement avoir une grosse mitrêe de linge à laver à la fontaine. Et l'une après l'autre les commères de lui dire :

— Alo, dites-voï, Julie, y paraît qu'il leur a remé fait un tant beau discours, hier soir, votre mari.

— Eh bien oui, on vient de me le dire. Figurez-vous que j'en savais pas un traitre mot. Il y fait tant peu attention, il m'en parle jamais. Oh! du reste, me mène pas bien loin, j'aimerais autant qu'il rentre un peu plus vite chez nous!

N'en croyez pas un mot, au moins, la Julie est toute fière et ne donnerait pas ce petit triomphe pour bien grand'chose.

S'il est glorieux, le métier d'orateur, il n'est pas sans danger. Que de gens s'y sont essayés, qui s'y sont enremlés et n'ont jamais pu s'en ravoïr. Quelques traits pour finir : Certain orateur de **, devant porter le toast à la patrie, s'écria d'un air inspiré :

« L'amou de la patrie... »

Puis, au bout d'un moment et une tierce plus haut :

« L'amou de la patrie, mes amis... »

Et comme rien ne venait :

« Enfin quoi, mes pauvres amis, l'amou de la patrie me trosse pa le beau milieu. Tant pis! » Et il se rassit.

Et c'est dans un village voisin qu'un orateur de même envergure se mit à pétouïller :

— Chers concitoyens, il faut... il faut... il faut...

Alors, une voix dans l'auditoire :

— Ye faut... ye faut... ye tè faut avau!

Ainsi dit, ainsi fait!

Enfin, pour finir, laissez-moi vous en raconter encore une.

C'était à l'abbaye de... Pas de danger que je vous dise où; mettez cela où vous voudrez. L'un des plus brillants orateurs était, sans contredit, Jean-David X., propriétaire d'une belle scierie au bord de la rivière. Pendant que, du haut de la tribune, il faisait pleuvoir sur son auditoire des flots d'éloquence, un bon vieux paysan se frappa tout à coup le front :

— Te brûle-t-il pas, moi qui lui dois toujours sa sciure depuis l'automne.

Un moment après, l'orateur recevait les félicitations chaleureuses des amis :

— T'einlève seulement, disait l'un, on voit bien que la bonne femme a pas oublié de te passer le doigt sous la langue.

— Attends-te voi, disait l'autre, que notre député ait tourné l'œil, si on t'envoie pas à Lausanne! Ils n'en ont pas tant comme ça, au Grand Conset.

— Tenez-voï, dit tout à coup une voix, voilà deux francs pou votre sciure!...

Chers lecteurs, grâce pour la sciure de

PIERRE D'ANTAN.

A propos d'une chanson en patois gruyérien.



Cette chanson nous rappelle un après-midi ensoleillé de septembre, passé il y a dix ans, à Sâles, ce joli village aux maisons antiques et attrayantes, situé entre deux montagnes, les Alpes et le Gil-

bloux, bien connues des amis de la verte Gruyère, comme l'appelait son chantré aimé, notre regretté Rambert.

Le *bouébo* qui nous l'a chantée, sous le large avant-toit, en face des prés où séchait un regain tardif et au moment où de petits groupes d'hommes et de femmes, — celles-ci vraiment charmantes sous leurs mouchoirs rouges, — partaient aux champs, le râteau sur l'épaule, venait de Romans, nous dit-il, *ona koumouna to pri, chu la aotia* (une commune tout près, sur la hauteur).

Nous regrettons de ne pouvoir donner de ces strophes une transcription rigoureusement phonétique; le relevé, très défectueux sous ce rapport, que nous retrouvons aujourd'hui parmi de vieux papiers, ne nous le permet pas.

Nous nous bornons à noter, à la suite de la traduction, les vers que nous avons retrouvés, avec de légères variantes, dans un autre chant populaire, aussi de la Basse-Gruyère, publié dans les *Nouvelles étrennes fribourgeoises* (pages 123 à 125 de l'année 1891) et intitulé *Lè Jermalyi dou Payi bâ*. Ce chant n'est pas le même que celui recueilli sous ce titre par M. J. Reichlen dans la *Gruyère illustrée* (fascicules IV-V, pages 30 à 31), quoique deux vers de la seconde strophe renferment l'idée contenue dans les trois derniers de la première de celui-ci (*).

I

Le vin dè mé arouvè,
La chajon dè poyi.
Dépîndan lað chenalyè,
Lað bi loyi pîntaò.

II

E kan lou trin arouvè,
Kémîsan a détserdzi;
A préparà lè diétsoù,
Po kan fudrè trîntsi.

(*) Cf. aussi avec *Le 20 dè mè*, pages 36 à 37 de l'ouvrage que je viens de citer du peintre Reichlen, *Chants et coraules de la Gruyère*, 1894.